



la
Vallée dorée

Communauté de Communes du Liancourtois

MÉTIER
Notre métier
Votre quotidien
QUOTIDIEN



www.ccl-valleedoree.fr

BAILLEVAL - CAUFFRY - LABRUYÈRE - LAIGNEVILLE - LIANCOURT - MOGNEVILLE - MONCHY-SAINT-ÉLOI - RANTIGNY - ROSOY - VERDERONNE

SOMMAIRE

3

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LIANCOURTOIS
"la Vallée dorée"

LE TERRITOIRE

4

LE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

5

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

6-7

LES COMPÉTENCES

UN PROJET DE TERRITOIRE...

8-9

LES 9 DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS THÉMATIQUES
INTERCOMMUNALES

1 • LA COMMISSION SANTÉ

2 • LA COMMISSION MOBILITÉ

10-11

3 • LA COMMISSION D'APPUI ET DE RESSOURCES
DES MOYENS INTERCOMMUNAUX AUX COMMUNES

12-13

4 • LA COMMISSION PISCINE

14-15

5 • LA COMMISSION DES INTÉRÊTS COMMUNAUTAIRES
ET DES RELATIONS AVEC LE SERVICE DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'OISE

6 • LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
EMPLOI ET CIRCUITS COURTS

16-17

7 • LA COMMISSION CHÉDEVILLE

18-19

8 • LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

20-21

9 • LA COMMISSION DES FINANCES

LES SERVICES SUPPORTS

22-23

INFORMATIONS UTILES...



La Communauté de communes du liancourtois "la Vallée dorée"

La Communauté de communes du Liancourtois
"la Vallée dorée"
est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Le territoire

10 communes, 23 981 habitants.



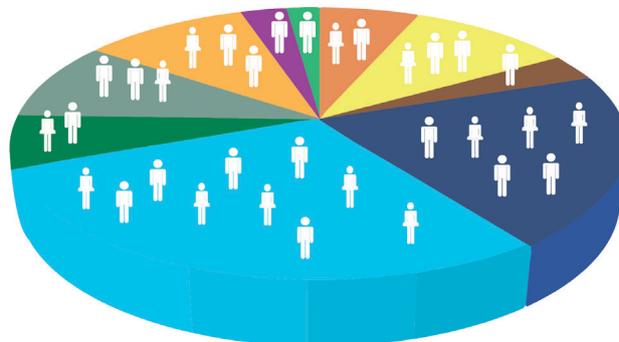
| | |
|---------------------|-----------------|
| Bailleval : | 1 523 habitants |
| Cauffry : | 2 565 habitants |
| Labruyère : | 701 habitants |
| Laigneville : | 4 772 habitants |
| Liancourt : | 6 941 habitants |
| Mogneville : | 1 552 habitants |
| Monchy-Saint-Éloi : | 2 254 habitants |
| Rantigny : | 2 528 habitants |
| Rosoy : | 645 habitants |
| Verderonne : | 500 habitants |

Le fonctionnement de la communauté de communes

Les conseillers communautaires
ont été élus lors des élections du 15 mars 2020

32 élus
des **10 communes**

de "la Vallée dorée"
composent le conseil communautaire



1 Président et
9 vice-présidents

composent le bureau communautaire
(1 vice-président par commune)

les 9 commissions

Le Président, **Olivier Ferreira**, est membre de chacune des commissions.
Chaque vice-président a en charge une des 9 commissions.

Santé



Roger MENN Maire de LIANCOURT

Mobilité



Alain BOUCHER Maire de MONCHY-ST-ÉLOI

Appui et ressources
des moyens
intercommunaux
aux communes



Virginie GARNIER Maire de CAUFFRY

Piscine



Philippe LEPORI Maire de VERDERONNE

Intérêts
communautaires
et relations
avec le SDIS



Christophe DIETRICH Maire de LAIGNEVILLE

Développement
économique,
emploi et
circuits courts



Dominique DELION Maire de RANTIGNY

Parc
Chédeville



Michel DELAHOCHÉ Maire de MOGNEVILLE

Environnement



Jean-François CROISILLE Maire de LABRUYÈRE

Finances



Gérard LAFITTE Maire de ROSOY

Les réunions du conseil communautaire sont ouvertes au public.
Leurs dates, horaires et ordres du jour sont consultables sur le site Internet
www.ccl-valleedoree.fr

Une fois les réunions passées, les comptes rendus sont mis en ligne.

Les 32 élus communautaires

BAILLEVAL

Olivier FERREIRA (Maire)
Christiane SLIVINSKI

CAUFFRY

Virginie GARNIER (Maire)
Bernard GOSSET
Claude PERSANT

LABRUYÈRE

Jean-François CROISILLE (Maire)

LAIGNEVILLE

Christophe DIETRICH (Maire)
Marie-Noëlle GOURBESVILLE
Éric CARPENTIER
Vanessa CHAMAND
Gilbert DEGAUCHY
Isabelle TOFFIN

LIANCOURT

Roger MENN (Maire)
Laetitia COQUELLE
Sébastien RABINEAU
Valérie MENN
Thierry BALLINER
Mirjana JAKOVLJEVIC
Yves NEMBRINI
Laetitia ROULET
Ophélie VAN ELSUWE
Christophe TÉTU

MOGNEVILLE

Michel DELAHOUCHE (Maire)
Véronique MARTEL

MONCHY SAINT-ÉLOI

Alain BOUCHER (Maire)
Martine DUBUISSON
Claude BOURGUIGNON

RANTIGNY

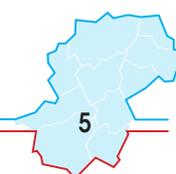
Dominique DELION (Maire)
Bernadette FROGER
Patrick DAVENNE

ROSOY

Gérard LAFITTE (Maire)

VERDERONNE

Philippe LEPORI (Maire)



Les compétences *(textes officiels)*

La Communauté de communes du Liancourtois "la Vallée dorée" exerce les compétences suivantes en lieu et place des communes :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ;
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ;
- Eau potable - Assainissement collectif et assainissement non collectif ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement ;
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi no 2000-614 du 5 juillet 2000 'relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage ;
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés ;
- Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ;
- Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi no 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

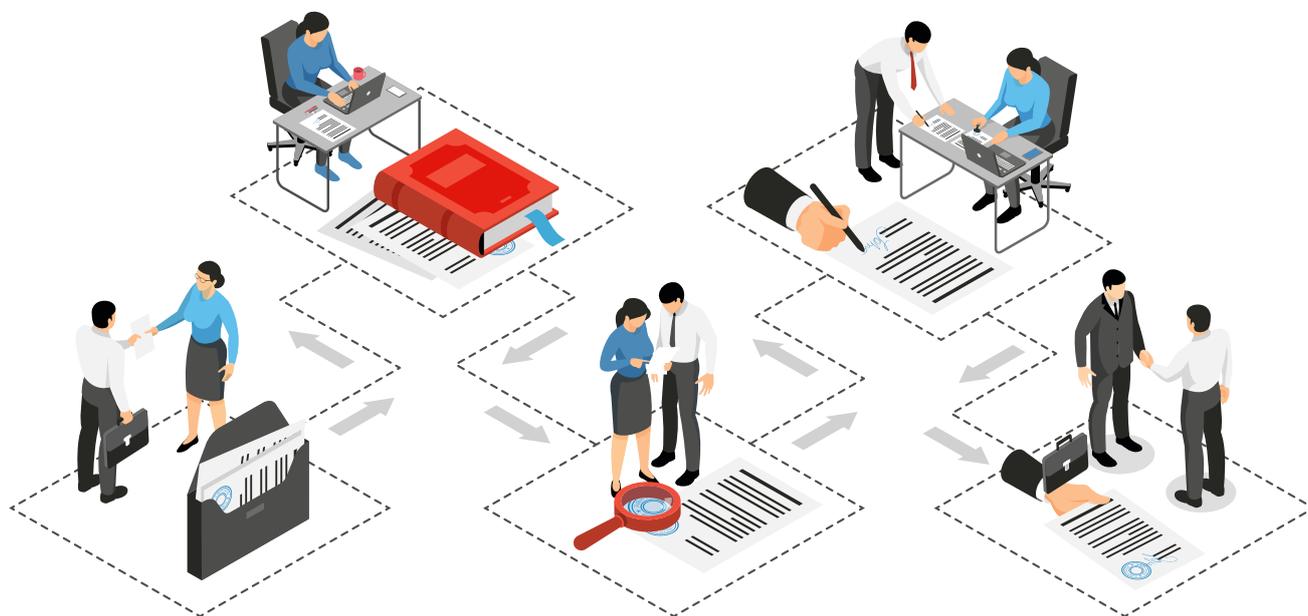
Un projet de territoire...

Une année a été nécessaire pour élaborer le projet de territoire de la communauté de communes. Élus, experts, partenaires institutionnels, acteurs de l'emploi... ont été concertés lors d'ateliers participatifs afin de donner leur avis et d'assurer une cohérence dans nos projets et les actions qui en découleront.

7 GRANDS OBJECTIFS :

- Poursuivre l'accueil de nouveaux habitants
- Développer l'intermodalité et les mobilités actives (pistes cyclables, voies douces)
- Renforcer le pôle urbain Liancourt/Rantigny/Cauffry autour de la gare
- Poursuivre le développement économique, améliorer l'emploi et attirer de nouvelles entreprises sur notre territoire
- Poursuivre le développement en maîtrisant l'énergie, l'eau, les déchets
- Poursuivre le développement d'une agriculture durable
- Favoriser les activités de loisirs, sportifs, culturels et les actions de prévention liées à la santé...





- Incendie et secours - Contribution légale au service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- Transport des enfants de maternelle et élémentaire vers la piscine et le parc Chedeville
- Très Haut débit (arrêté préfectoral du 10 mars 2014)
- Élaboration, mise en oeuvre, suivi et révision de schémas d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) sur le territoire de la Communauté de Communes, notamment le SAGE Oise Aronde et le SAGE de la Brèche (arrêté préfectoral du 23 octobre 2014)
- Compétence santé : pallier le déficit de l'offre médicale, formaliser la coordination des professionnels de santé, fluidifier le parcours de soin du patient, améliorer l'accès aux soins et la prise en charge de la population tout en essayant de rendre attractif notre territoire et de susciter l'installation de nouveaux praticiens, d'exercer cette compétence à l'échelle des projets intercommunaux, d'assurer la construction, sur le territoire de la commune de Liancourt, et la gestion d'une maison de santé pluridisciplinaire à l'échelle intercommunale.

Lancé début 2019, le projet de territoire comprend 5 thématiques : la santé, la transition écologique, la mobilité, les équipements sportifs et de loisirs, l'économie et l'emploi. Plusieurs ateliers et réunions de travail ont permis de définir de grands objectifs approuvés par le conseil communautaire en décembre 2019.

Plusieurs forces et opportunités ont permis cette approbation, ainsi, par exemple :

Des terrains agricoles à fort potentiel, des zones d'activités, la présence de toutes les catégories socioprofessionnelles, des équipements communautaires sportifs et de loisirs, la proximité de l'Île-de-France, la situation géographique entre deux bassins d'emploi importants et bien desservis: Creil et Clermont... ainsi que l'implantation de deux gares.

➔ Autant d'atouts que "la Vallée dorée" a décidé d'utiliser afin de **permettre à ses habitants de bénéficier de toujours plus de services.**



Les 9 délégations et commissions thématiques intercommunales

1

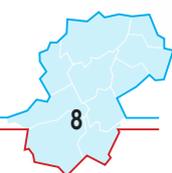
La Commission Santé

Monsieur Roger Menn, Vice-président

La Maison de la Santé

(Projet de territoire 2020 - 2026)

- Être acteur du projet de santé du territoire
- Pallier le déficit de l'offre médicale
- Formaliser la coordination des professionnels de santé
- Fluidifier le parcours de soin du patient
- Améliorer l'accès aux soins et la prise en charge de la population tout en essayant de rendre attractif le territoire et de susciter l'installation de nouveaux praticiens
- Exercer cette compétence à l'échelle des projets intercommunaux,
- Assurer la construction, sur le territoire de la commune de Liancourt, et la gestion d'une maison de santé pluridisciplinaire à l'échelle intercommunale.



Les différentes thématiques correspondent aux compétences aujourd'hui exercées par la Communauté de Communes.

Ces commissions sont à l'initiative des propositions d'actions et des projets communautaires qui sont ensuite soumis au vote du bureau et du conseil communautaires.

Elles vous sont présentées dans l'ordre des élections des Vice-présidents qui les animent.

2

La Commission Mobilité

Monsieur Alain Boucher, Vice-président

La mobilité des populations et l'activité économique et sociale, est par conséquent à prendre en considération et à développer.

Nos concitoyens sont de plus en plus nombreux à appartenir à plusieurs espaces, plusieurs sphères, habitant ici et travaillant ailleurs. Valoriser notre territoire c'est aussi être plus attractif auprès des entreprises créatrices d'emplois.

La mobilité (Projet de territoire 2020 - 2026)

- Réaliser et promouvoir un réseau de circulation de liaisons douces
- Développer la complémentarités des gares de Liancourt - Laigneville - Rantigny et renforcer ce pôle urbain
- Faciliter les déplacements vers la ville centre Liancourt
- Faciliter les déplacements vers les principales zones d'activités du territoire
- Faciliter les déplacements vers les pôles générateurs de déplacements (hôpital Paul Doumer, Centre pénitencier, piscine, parc Chédeville).

Plus d'informations :
mobilites-sud-oise.fr



La Commission d'appui et de ressources des moyens intercommunaux aux communes

Madame Virginie Garnier, Vice-présidente



Le Relais des Assistantes Maternelles (RAM)

Lieu de bien être pour l'enfant
Accueillir et informer les parents
Accueillir et informer les assistantes
maternelles
Echanges et professionnalisation des
assistantes maternelles
Proposer des animations, des ateliers
d'éveil et de motricité aux enfants
accueillis par les assistantes maternelles
dans leur commune respective
Développer les modes de garde offerts
aux parents



La Maison France Services

(Projet de territoire 2020 - 2026)



- Permettre une plus grande accessibilité aux services publics
- Permettre un accompagnement numérique
- Simplifier les démarches administratives en regroupant en un même lieu différents service de l'Etat, collectivités territoriales et opérateurs

Le très haut débit

Convaincue de la nécessité de garantir l'aménagement numérique du territoire et de travailler pour l'inclusion numérique, la Communauté de communes du Liancourtois "la Vallée dorée" a participé à son financement en partenariat avec le département de l'Oise.

L'objectif était également de renforcer l'attractivité de notre territoire, de favoriser la compétitivité de nos entreprises et aussi d'améliorer le quotidien de nos habitants. Ces travaux devraient s'achever cette année, le coût pour notre collectivité s'élève à 4 188 030 €

Plus d'informations :
oise-thd.fr



Le schéma de mutualisation intercommunal

La Loi 2010-1563 du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, article 67, introduit l'obligation, pour les établissements publics de coopération intercommunale, d'élaborer un schéma de mutualisation des services. Ces éléments sont codifiés par l'article L.5211-39-1 du Code général des collectivités territoriales.

- L'élaboration et la mise en oeuvre d'un schéma de mutualisation traduit pour la Communauté de communes et les communes membres la prise en compte d'enjeux importants :
- Optimiser l'organisation des services publics locaux (par exemple, la mise en commun des compétences professionnelles des services)
- Rendre un meilleur service aux habitants

- Générer des économies d'échelle
- Retrouver des marges de manoeuvre financières dans un contexte budgétaire complexe
- Soutenir l'action des communes les plus petites
- Favoriser la solidarité et la coopération.

Sont concernés par la mutualisation :

- Les Services techniques
- Le Service marchés publics
- Le Service communication
- Le Service ressources humaines pour les parties recrutement, formation, hygiène et sécurité
- Le Service informatique



La Communauté de communes dispose de deux équipements intercommunaux de sports et de loisirs qu'elle gère en direct et dont elle assure la promotion et la modernisation

4

La Commission piscine

Monsieur Philippe Lepori, Vice-président

Piscine de "la Vallée dorée" :
Près de 95 000 usagers accueillis

La piscine accueille :

- Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) pendant les vacances scolaires
- Scolaires et public
- Associations et Clubs de natation

La particularité de cet établissement est de bénéficier d'une structure mobile permettant l'ouverture de son toit sur 180°.

Équipements et activités proposées :

- Bassin sportif pour les initiés
- Bassin ludique et pataugeoire
- Toboggan, d'un plongeoir
- Jacuzzi
- Espace détente , sauna & hammam.
- Leçons de natation
- Jardin aquatique
- Activités sportives (aquabike, aquagym....)
- Organisation de goûters d'anniversaires
- Soirées à thème



Les enfants des écoles du territoire sont accueillis gratuitement sur ces deux sites, dans le cadre scolaire, et leur transport est pris en charge par la collectivité.



5

La Commission des intérêts communautaires et des relations avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Oise

Monsieur Christophe Dietrich, Vice-président

Les services techniques interviennent dans le cadre de ces missions

L'entretien des voies communales publiques desservant à titre principal les activités économiques ou les équipements du ressort des compétences de la Communauté de communes



6

La Commission développement économique, emploi et circuits courts

Monsieur Dominique Delion, Vice-président

Le développement économique

- Organiser une politique foncière et immobilière
- Développer la formation
- Traiter les friches industrielles
- Favoriser le développement de circuits courts et leur offrir des débouchés de distribution directe
- Promouvoir le territoire auprès de nouveaux habitants

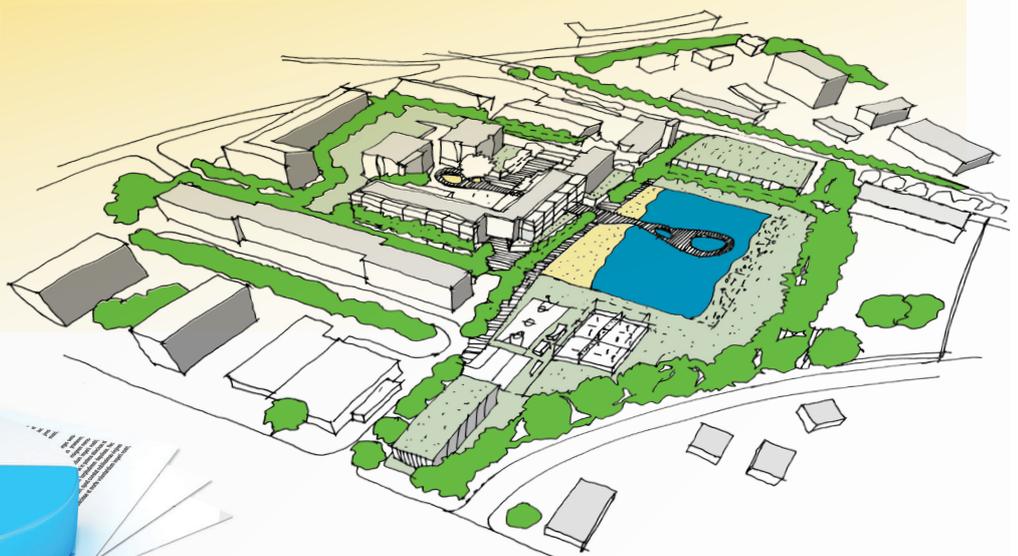




**La contribution au Service Départemental
d'Incendie et de Secours
d'un montant de 727 311 € (en 2020)**

**L'Aire d'accueil intercommunale
des gens du voyage (située à Laigneville)**

- Permettre aux voyageurs de stationner sur un temps limité tout en accédant aux équipements nécessaires à leur quotidien.
- Emplacements pour 20 caravanes accessible toute l'année.
- La gestion de l'aire d'accueil intercommunale des gens du voyage est déléguée à une société extérieure.



7

La Commission Chédeville

Monsieur Michel Delahoche, Vice-président

La volonté des élus est de développer des activités de loisirs, sportives et de culture auprès des habitants et de multiplier les partenariats avec les associations locales.

Véritable poumon vert intercommunal,
le parc est un site de sensibilisation et d'éducation aux gestes éco-citoyens.

L'équipe d'animation du parc accueille d'avril à novembre les scolaires et accueils de loisirs. Leur sont proposées des activités environnementales autour de la biodiversité, du jardinage naturel, du compostage, des animaux de la ferme, des 5 sens, de la forêt, du tri sélectif et de l'eau potable.





Parc Chédeville :

Près de 55 000 visiteurs accueillis

Le parc est ouvert aux :

- Accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) pendant les vacances scolaires de Pâques et d'été, puis les mercredis de mi-avril à novembre
- Scolaires
- Public d'avril à novembre
- Associations, particuliers, professionnels et comités d'entreprises

Équipements et activités proposées :

- Proposition à la location d'un espace locatif
- Structures gonflables
- Parcours aventure
- Aire de jeux pour les plus petits
- Potager pédagogique et sa serre
- Mini-golf
- Initiation au tir à l'arc
- Pass'arc : outil d'évaluation et de gratification en lien avec différentes capacités à développer durant l'apprentissage du tir à l'arc.
- Tables de ping-pong
- Aire de pétanque
- Aire de pique-nique avec barbecue
- Trampolines
- Terrains de tennis
- Location de petits vélos et trottinettes
- Équipement multi-sports : basket, volley
- Jeux de piste à faire en famille
- Mini-ferme et son parcours pédagogique
- Parcours des 5 sens (sentier pieds nus)
- Benji éjection
- Kayaks
- Turbo-paddlers
- Labyrinthe végétal
- Explore game extérieur : "Détritus et le joyau protecteur". Sauvez les animaux et la végétation du parc en retrouvant le diamant vert, joyau dérobé par le sorcier "Détritus" !
- Animation "mini-fermier" et "prenez soin des animaux du parc"
- Organisation de goûters d'anniversaires
- Événementiels annuels à thème

Depuis sa création en 1963, l'environnement est un enjeu majeur pour la communauté de communes.

Elle mène une politique environnementale axées sur :

- la préservation de la ressource en eau,
- la protection de la biodiversité, des milieux naturels
- la réduction des déchets.

Depuis plus récemment, le service développement durable travaille sur la maîtrise de nos énergies et l'adaptation de notre territoire afin de lutter contre le changement climatique.

SERVICES

- Service gestion de l'eau potable
- Service gestion de l'assainissement et des eaux pluviales
- Service de facturation de l'eau
- Service gestion des abonnés
- Système d'information géographique

- Intervention chez les abonnés en cas de dysfonctionnement du compteur d'eau sur le domaine public
- Télérélevé et changement des compteurs
- Création de branchements d'eau potable et d'assainissement
- Raccordements au réseau public des collectifs
- Entretien des réseaux d'eau potable
- Télésurveillance des installations d'eau potable
- Gestion des ouvrages permettant le captage (forages), le traitement (station de déferrisation) et le stockage de l'eau potable (châteaux d'eau)
- Recherche de fuites sur le réseau d'eau potable
- Réalisation de travaux sur les poteaux incendie (à la demande des communes)
- Réalisation de diagnostics assainissement
- Instruction de la Prime d'assainissement collectif (PAC)
- Facturation de l'eau auprès des abonnés
- Exploitation des réseaux, des postes de refoulement et de la station d'épuration (en prestation de service par la Lyonnaise des Eaux)
- Services en ligne :
 - l'Espace Autogéré des Usagers (E.A.U.)
 - Système d'alerte SMS en cas de fuite d'eau

Service gestion des collectes des déchets Accueil SVP Collecte

- La mise à disposition et la réparation des conteneurs
- La collecte en porte à porte des déchets ménagers résiduels
- La collecte en porte à porte des emballages et des journaux-magazines
- La vente de composteurs
- La collecte des déchets végétaux (d'avril à novembre)
- La collecte des objets encombrants sur rendez-vous
- La collecte du verre et du textile en apport volontaire
- La collecte des sapins de Noël
- La déchetterie de Laigneville (exploitée par le SMDO)
- l'Association Sud Oise Recyclerie de Villers Saint-Paul



Service développement durable

Il développe des actions de prévention afin de sensibiliser les différents publics à :

- La préservation de la ressource en eau sur le territoire et sur le BAC. Le Bassin d'Alimentation de Captages de Labruyère et de Sacy-le-Grand est le territoire qui alimente en eau ces captages (toutes les eaux de pluies qui tombent est de 6 568 hectares)
- La préservation des milieux naturels, zones humides et biodiversité
- Les gestes éco-citoyens et notamment les gestes de réduction des déchets
- L'utilisation de techniques alternatives aux produits phytosanitaires
- L'adaptation de nos modes de vie et d'un urbanisme durable pour lutter contre le changement climatique
- La protection de leur santé



La Commission des finances

Monsieur Gérard Lafitte, Vice-président



Les finances de "la Vallée dorée" :
(4 budgets distincts)

- Budget principal
- Budget annexe eau potable
- Budget annexe assainissement
- Budget annexe assainissement non collectif

Les services supports

Les services supports comprennent notamment les services administratifs

Ils sont transversaux et ont des fonctions nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité.



Les budgets, votés par les conseils communautaires au début de chaque année, sont prévisionnels.

Les comptes administratifs retracent leur exécution : flux des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement.

→ **la direction générale**

- le service des archives
- le factotum
- l'assistance informatique

→ **la direction des ressources humaines**

- le service hygiène et sécurité

→ **la direction des finances, des marchés publics et de la facturation de l'eau**

→ **la direction de la communication et des relations extérieures**

→ **la direction générale des services techniques**

- les services techniques polyvalents
- le service gestion des abonnés
- le système d'information géographique
- L'instruction du droit des sols



Informations utiles

Communauté de communes du liancourtois "la Vallée dorée"

1 rue de Nogent 60290 Laigneville
(ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h)

Accueil

Tél. 03 44 73 89 10

@mail : contact@ccl-valleedoree.fr

www.ccl-valleedoree.fr

Eau potable, assainissement, eaux pluviales

- Un problème d'eau ?
Ouverture, fermeture de compteurs
et autres interventions techniques ?

Tél. 03 44 73 89 10

@mail : serviceeau@ccl-valleedoree.fr

- Un problème de facturation ?

Tél. 03 44 73 89 17

- Une urgence ?
Fuite, tout-à-l'égout bouché ?

Tél. 03 44 73 82 03

7/7j - 24/24h

Environnement & déchets svp collecte

- Prise de rendez-vous
pour les encombrants
et/ou demande de conteneurs

Tél. 03 44 73 89 10

mail : svpcollecte@ccl-valleedoree.fr

- Déchetterie :
rue Pierre et Marie Curie à Laigneville

- Recyclerie :
ZI du Pont de la Brèche,
rue du Marais sec à Villers St Paul

Tél. 03 60 46 80 08

Piscine "la Vallée dorée"

Avenue du Général de Gaulle
60140 Liancourt

Tél. 03 44 73 86 35

mail : piscine@ccl-valleedoree.fr

Parc chédeville

Rue de la Brèche - 60140 Mogneville

Tél. 03 44 24 90 85

mail : parcchedeville@ccl-valleedoree.fr

Conformément aux obligations légales
et dans un souci de transparence,
des rapports annuels sont rédigés par les
services opérationnels de la collectivité :

- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Eau potable
- Environnement déchets
- Parc Chédeville
- Piscine

**Ceux-ci sont consultables
sur notre site Internet :
www.ccl-valleedoree.fr**



Numéro vert : 08 00 60 20 02



Pour suivre notre actualité...

Notre site Internet :

- Toutes les publications et les documents pratiques de "la Vallée dorée" à télécharger (*rappports d'activités annuels des services, comptes-rendus des conseils communautaires, magazines, budgets, organigramme, contrat d'abonnement,...*).
- Une "news letters" pour rester informé.

www.ccl-valleedoree.fr



Les réseaux sociaux :



www.facebook.com/Valleedoree



[instagram.com/vallee_doree](https://www.instagram.com/vallee_doree)



<https://twitter.com/valleedoree60>

Un magazine semestriel :

Le Mag de "la Vallée dorée"

distribué en porte à porte aux habitants du territoire.





la
Vallée dorée

Communauté de Communes du Liancourtois

www.ccl-valleedoree.fr

BAILLEVAL - CAUFFRY - LABRUYÈRE - LAIGNEVILLE - LIANCOURT - MOGNEVILLE - MONCHY-SAINT-ÉLOI - RANTIGNY - ROSOY - VERDERONNE